



PARTICULIERS

72ÈME FÊTE DES VENDANGES **MARCHÉ AUX PUCES**

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

**ÉVÉNEMENT ORGANISÉ
PAR LA VILLE DE BARR**

avec le soutien des associations barroises

RÉSERVATIONS

Police Municipale – 06 71 17 01 70

Par mail : asvp@barr.fr

PARTIE À RETOURNER

**DOSSIER À RETOURNER AVANT LE 13 SEPTEMBRE 2025 A :
POSTE DE LA POLICE MUNICIPALE
à l'attention de l'ASVP – régisseur placier
1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE – 67140 BARR
ou par mail à : asvp@barr.fr**

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : _____

EMPLACEMENT

J'EXPOSE

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : _____ X 3 € (MAX : 10m) = _____ €

JE JOINS A CE DOSSIER :

- ➡ Une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité
- ➡ Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
- ➡ L'attestation sur l'honneur signée

☐ **Déjà présent en 2024 :**

n° de l'emplacement/nom : _____

DATE :

SIGNATURE :

CADRE RÉSERVÉ POLICE MUNICIPALE DE BARR
(MERCI DE NE PAS REMPLIR)

CHÈQUE N°

BANQUE

EN DATE DU


VILLE À SUIVRE



PARTICULIERS

72ÈME FÊTE DES VENDANGES **MARCHÉ AUX PUCES**

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 à Barr

De 08h00 à 18h00

Ce marché aux puces est ouvert uniquement aux **PARTICULIERS**.

Le dossier déposé doit impérativement être complet.

Le paiement se fera soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**, soit par CB et devra obligatoirement être accompagné d'une copie de la carte d'identité ou du passeport du titulaire du chèque (si paiement par chèque).

Aucun remboursement en cas de désistement !

Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué par courrier quelques jours avant la manifestation. L'emplacement est attribué à titre définitif pour 2025.

Mise en place des exposants à partir de 06h00.

Les emplacements devront être libérés au plus tard à 18h30 dans un parfait état de propreté sous peine de se voir refuser l'accès les années suivantes.

La date limite de réservation est fixée au 13 septembre 2025.

**Une permanence est assurée par le régisseur uniquement de 14h à 15h30
les jours suivants :**

**Les jeudis 24 et 31 juillet, 07, 14, 21 et 28 août, 04 et 11 septembre 2025
au poste de Police Municipale – 1 place de l'Hôtel de Ville 67140 BARR
et sur RDV au 06 71 17 01 70.**

Ce document est à retourner à :

Poste de Police Municipale

A l'attention de l'ASVP – régisseur placier

1 place de l'Hôtel de Ville 67140 BARR